

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 16 OCTOBRE 2014

COMPTE-RENDU

Présents : D. QUET ; M. MONTMAGNON ; J-M. VALLA ; D. CHASSOULIER ; V. BARD ; J-M. ROYANNEZ ; V. VOIGNIER ; M.CROUZET ; J. PLEINET ; A. FERRIER ; F. MICHEL DIT BARON ; D. FAQUIN ; P. ZANI ; S. BENSADI ; F. MERLE ; J-P. GARDE ; E. CHAHBAZIAN ; Y. MAGNIN ; B. TEYSSOT ; T. SERRADURA ; N. VASSALO ; F. JEUNOT ; H. MARTINEZ.

Absents excusés : M. ASTIER ; F. BOUVET ; B. RUNDLER ; H. CHAMBON ; F. ROBIN.

Procurations : F. BOUVET à D. QUET ; B. RUNDLER à M. MONTMAGNON ; H. CHAMBON à M. CROUZET.

Secrétaire de séance : D. CHASSOULIER

ORDRE DU JOUR

OBJET	Pour	Contre	Abst.	Observations
A - Procès-verbal d'installation de Monsieur Maurice GELINOTTE	27			Monsieur Maurice GELINOTTE, élu lors des élections du 23 mars 2014, est installé.
B - Commissions Municipales : modification de composition	27			Suite à la démission d'un élu de la liste « Demain pour Saint Marcel » et à l'installation d'un nouvel élu, Monsieur Maurice GELINOTTE est désigné pour siéger aux commissions « Voiries et réseaux » et « Commission d'appels d'offres », et Madame Béatrice TEYSSOT est désignée pour siéger à la commission « urbanisme ».
1 - Finances : autorisation permanente de poursuites au Comptable Public	27			Le Conseil Municipal décide de donner autorisation permanente au Comptable public, pour engager les poursuites afin de recouvrer les impayés constatés.
2 - Finances : approbation du rapport de la CLECT - attribution de compensation	27			Le rapport de la CLECT est approuvé. Il reprend notamment l'évaluation des charges, suite à la création de l'agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes en date du 01/01/2014 et le montant de l'attribution de compensation pour chaque Commune.
3 - Foncier : acquisition de la parcelle AA 123 (indivision BAUDOIN)	27			Le Conseil Municipal décide d'acquérir à l'amiable la parcelle AA 123 au prix global de 146 000 €.
4 - Personnel : suppressions et créations de postes	21		6	2 postes d'adjoints techniques sont supprimés (4h/semaine et 8h/semaine) 1 poste d'adjoint technique est créé (12h/semaine) 1 poste d'adjoint d'animation est modifié de la manière suivante (13h/semaine passe à 11.5h/semaine).

OBJET	Pour	Contre	Abst.	Observations
5 - Création de la Commission Locale d'Accessibilité aux personnes à mobilité réduite	27			Le Conseil Municipal a créé la Commission locale d'accessibilité. Les membres élus de cette commission sont : Marc CROUZET, Joelle PLEINET, Patrick ZANI, Maurice GELINOTTE, Florian JEUNOT,
6 - Patrimoine : modification des tarifs de location des salles				La délibération est reportée.
7- Intercommunalité : adhésion de Communes au sein du Syndicat d'Irrigation Drômois	27			Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'adhésion des Communes au Syndicat d'Irrigation Drômois (SID).
8 - Intercommunalité : retrait de la Commune de ROMANS du Syndicat d'Irrigation Drômois	27			Le Conseil Municipal donne un avis favorable au retrait de la Commune de Romans du Syndicat d'Irrigation Drômois.
9 - Urbanisme : remise gracieuse des pénalités de retard	27			Le Conseil Municipal, au regard des circonstances, a décidé d'accepter la remise gracieuse sur les pénalités de retard.
10 - Ecoles : modification du règlement des T.A.P.	27			Le Conseil Municipal décide de modifier les dispositions de l'article 10 du règlement des Temps d'Activités Périscolaires, qui prévoit notamment la mise en place d'une garderie payante lors de l'exclusion des enfants des activités des TAP.

Affaires diverses

D.I.A. : Vincent BARD donne lecture des Déclarations d'Intention d'Aliéner. Aucune proposition de préemption n'est actée.